

2.3.6 Mammifères (hors chiroptères)

Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »

Cf. Annexe IV : « Liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée »

Cf. Carte : « Mammifères protégés ou remarquables »

2.3.6.1 Analyse bibliographique

Cette étude mammalogique s'appuie sur l'ensemble des données issues des études antérieures ainsi que sur les bases de données naturalistes disponibles :

- Etat initial faune flore et milieux naturels réalisé par Biotope pour le projet de construction d'un site de production d'électro-méthanol sur le bassin de Lacq (2022) ;
- Compléments d'étude environnementale pour l'aménagements de friches industrielles réalisés par Biotope pour le compte de la CCLO (64) ;
- Base de données de l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA), consultée le 09/08/2023 ;
- Base de données « Faune Aquitaine » de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), consultée le 09/08/2023.

L'ensemble de ces consultations font mention de 6 espèces de mammifères :

- Blaireau européen *Meles meles* ;
- Chevreuil européen *Capreolus capreolus* ;
- Écureuil roux *Sciurus vulgaris* ;
- Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* ;
- Lièvre d'Europe *Lepus europaeus* ;
- Renard roux *Vulpes vulpes*.

2.3.6.2 Espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée

Six espèces de mammifères sont connues dans l'aire d'étude rapprochée :

- 5 espèces observées lors des prospections :
 - Blaireau européen *Meles meles* ;
 - Chevreuil européen *Capreolus capreolus* ;
 - Lièvre d'Europe *Lepus europaeus* ;
 - Renard roux *Vulpes vulpes* ;
 - Sanglier *Sus scrofa*.
- Une espèce protégée, non observée lors des inventaires de terrain mais considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles, de la bibliographie et de l'écologie de ces espèces :
 - Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* : espèce très commune et très généraliste en termes d'habitats, qui peut être difficile à mettre en évidence lorsque la végétation est trop haute pour pouvoir déceler ses indices de présence (crottes). Le Hérisson d'Europe est mentionné à l'échelle de la maille communale concernée par l'aire d'étude dans la base de données Faune Aquitaine.

L'Écureuil roux n'est pas considéré comme étant présent sur l'aire d'étude rapprochée en raison de la présence d'habitats peu favorables pour l'espèce (un unique bosquet de chênes isolé et trop éloigné de la ripisylve du Gave de Pau avec un effet barrière important entre ces deux entités paysagères : route, clôtures, canal).

La richesse mammalogique est très faible. Elle est principalement liée à une faible représentativité des habitats boisés mais aussi au fait que l'aire d'étude soit relativement isolée de la plupart des continuités écologiques environnantes. En particulier des effets barrière important pour les mammifères et qui sont notamment générés par la route du Bateau et les clôtures grillagées.

2.3.6.3 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques.

Statuts et enjeux écologiques des mammifères remarquables (hors chiroptères) présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées									
Blaireau européen <i>Meles meles</i>			LC	LC		Très commune	Moyen	Le Blaireau européen exploite une grande diversité d'habitats naturels ou semi-naturels pour rechercher sa nourriture en grattant le sol. C'est un omnivore opportuniste. Les terriers sont généralement creusés dans des habitats boisés ou semi-ouverts et souvent dans des pentes. Le Blaireau européen exploite un terrier principal très vaste destiné à la reproduction, des terriers secondaires plus petits, creusés pour le repos et ou s'abrite l'espèce en cas de danger. Sur l'aire d'étude rapprochée, un terrier principal est présent dans la chénaie. Il est a priori abandonné depuis plusieurs années, d'où un niveau d'enjeu contextualisé abaissé. Il est possible que l'espèce exploite toujours l'aire d'étude à minima pour s'alimenter. De plus, le terrier est susceptible d'être réinvesti.	Faible
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i>		Art. 2	LC	LC		Très commune	Faible	Espèce caractéristique d'une mosaïque de milieux semi-ouverts dont les densités semblent plus importantes en milieu urbain. La mention de cette espèce est issue des données bibliographiques. Le Hérisson d'Europe exploite probablement l'aire d'étude pour réaliser l'intégralité de son cycle biologique.	Faible

Légende :

- An, II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France. MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (OAFS (coord), 2020) ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NAB : non applicable.
- DZ : espèce déterminante de ZNIEFF. Liste des espèces déterminantes en Aquitaine – vertébrés (hors oiseaux) – (CSRPN du 6 juin 2007).
- Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (v3.2 – 2020 – Observatoire FAUNA).

Mammifères protégés et/ou patrimoniaux (niveau d'enjeu spécifique moyen à minima) sur l'aire d'étude rapprochée



Exemple d'une entrée d'un terrier principal de Blaireau européen



Hérisson d'Europe

Habitats des mammifères protégés et/ou remarquables (niveau d'enjeu spécifique moyen à minima)



Terrier principal de Blaireau européen, abandonné dans la chênaie présente sur l'aire d'étude rapprochée



Exemple d'une mosaïque d'habitats favorable pour le Blaireau européen et le Hérisson d'Europe sur l'aire d'étude rapprochée



Autre exemple d'une mosaïque d'habitats favorable pour le Blaireau européen et le Hérisson d'Europe sur l'aire d'étude rapprochée

2.3.6.4 Bilan concernant les mammifères et enjeux associés

Aucun secteur n'est essentiel pour le bon accomplissement du cycle biologique des mammifères, le rôle fonctionnel des habitats présents localement étant limité. Par ailleurs, la ripisylve du Gave de Pau et ses habitats attenants, situés à proximité sont bien plus favorables pour ce groupe taxonomique.

Au regard de ces différents éléments, l'aire d'étude rapprochée présente un intérêt considéré comme faible voire négligeable pour les mammifères.



© ELYSE ENERGY - Tous droits réservés - Sources : ©IGN Bd Ortho - Cartographie : Biotope, 2023-10-24T16:16:51.399



Mammifères protégés ou remarquables

Construction d'une usine de production de biokérosène à Pardies et Bézingrand

- Aire d'étude
- Zones en travaux
- Observations (2023)**
- Blaireau européen
- Chevreuil européen
- Lièvre d'Europe
- Renard roux
- Sanglier

- Observations (2021)**
- Hérisson d'Europe

Habitats des Mammifères

- Alimentation
- Alimentation / Cycle biologique complet

2.3.7 Chiroptères

Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »

Cf. Annexe IV : « Liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée »

Cf. Carte : « Activité et habitats des Chiroptères »

2.3.7.1 Analyse bibliographique

Afin de déterminer les espèces susceptibles de fréquenter l'aire d'étude rapprochée, nous avons consulté les données récoltées localement dans le cadre des études menées sur la zone industrielle de Pardies-Bézingrand.

En complément de cette consultation, ont été reprises les données récentes issues des fiches ZNIEFF et des FSD des sites Natura 2000 autour de l'aire d'étude rapprochée :

- Natura 2000 : SIC FR7200781 « Gave de Pau »,
- ZNIEFF 2 : 720012970 « Réseau hydrographique du Gave de Pau et ses annexes hydrauliques »,
- ZNIEFF 2 : 720010812 « Coteaux et vallées bocagères du Jurançonnais ».

Les espèces de Chiroptères citées sont les suivantes :

- Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*,
- Sérotine commune *Eptesicus serotinus*,
- Murin d'Alcathoé *Myotis alcathoe*,
- Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*,
- Murin à moustaches *Myotis mystacinus*,
- Grande noctule *Nyctalus lasiopterus*,
- Noctule commune *Nyctalus noctula*,
- Pipistrelle de Nathusius *Pipistrellus nathusii*,
- Oreillard gris *Plecotus austriacus*,
- Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*,
- Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhlii*,
- Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*.

2.3.7.2 Espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée

Lors des prospections de terrain, ce sont 16 espèces de chiroptères qui ont été recensées dans l'aire d'étude rapprochée :

- Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*,
- Sérotine commune *Eptesicus serotinus*,
- Grande noctule *Nyctalus lasiopterus*,
- Noctule commune *Nyctalus noctula*,
- Noctule de Leisler *Nyctalus leisleri*,
- Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii*,
- Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*,
- Murin de Natterer / cryptique *Myotis nattereri / crypticus*,
- Grand Murin *Myotis myotis*,
- Oreillard gris *Plecotus austriacus*,
- Oreillard roux *Plecotus auritus*,
- Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*,
- Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhlii*,
- Pipistrelle pygmée *Pipistrellus pygmaeus*,
- Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii*,
- Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*.

Parmi les espèces citées, certaines n'ont pas été identifiées sur l'aire d'étude rapprochée ; il s'agit de :

- Murin d'Alcathoé *Myotis alcathoe*,
- Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*,
- Murin à moustaches *Myotis mystacinus*,
- Pipistrelle de Nathusius *Pipistrellus nathusii*.

Compte tenu des difficultés d'identification liés aux signaux ultrasonores de ces espèces, ne permettant pas toujours de les distinguer du groupe acoustique dans lequel elles se trouvent, on peut considérer que ces espèces sont présentes sur l'aire d'étude. Néanmoins, comme elles n'ont pas été détectées, il est probable qu'elles n'utilisent l'aire d'étude qu'en faible activité de transit et que la quantité de signaux récoltée ne permettait pas de détecter leur présence avec une forte activité sur l'aire d'étude.

La richesse chiroptérologique est importante, avec 16 espèces avérées et 4 espèces potentielles. Cette forte diversité est en lien avec la proximité d'habitats favorables, comme la saligue du barrage d'Artix ou le réseau hydrographique du Gave de Pau, qui constituent des corridors importants et des habitats de chasse et de gîte pour de nombreuses espèces.

2.3.7.3 Activité des Chiroptères sur l'aire d'étude

Le tableau ci-dessous présente par espèce et groupes d'espèces l'activité en minutes par nuit par point d'écoute. Le point 1 été réalisé en juin, les points 2A et 2B en septembre.

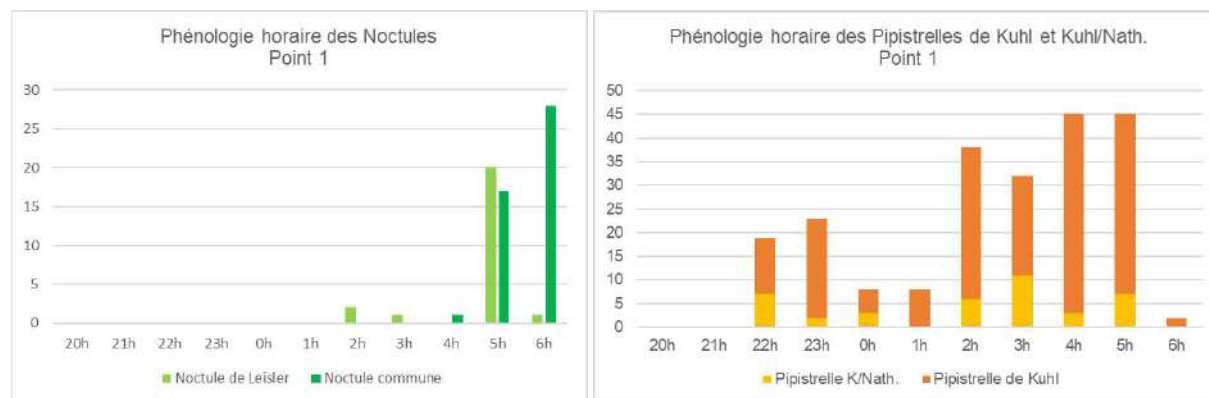
Espèce / GROUPE D'ESPECES	1	2A	2B
Barbastelle	0	4	3
SEROTINE / NOCTULES, dont :	31	25	84
Grande Noctule	0	0	1
Noctule commune	18	3	29
Noctule de Leisler	11	6	29
Sérotine commune	2	9	10
GRANDS MYOTIS	0	2	0
PETITS MYOTIS, dont :	16	16	9
Murin à oreilles échancrées	1	3	2
Murin de Bechstein	0	2	0
Murin de Natterer	0	3	0
PIPISTRELLES, dont :	301	455	539
Pipistrelle commune	250	164	270
Pipistrelle de Kuhl	85	352	520
Pipistrelle de Kuhl / Nathusius	34	389	408
Pipistrelle pygmée	0	1	1
Minioptère de Schreibers	0	4	2
OREILLARDS	3	9	8
Petit Rhinolophe	0	2	0
TOUTES ESPECES	322	465	542

Code couleur activité



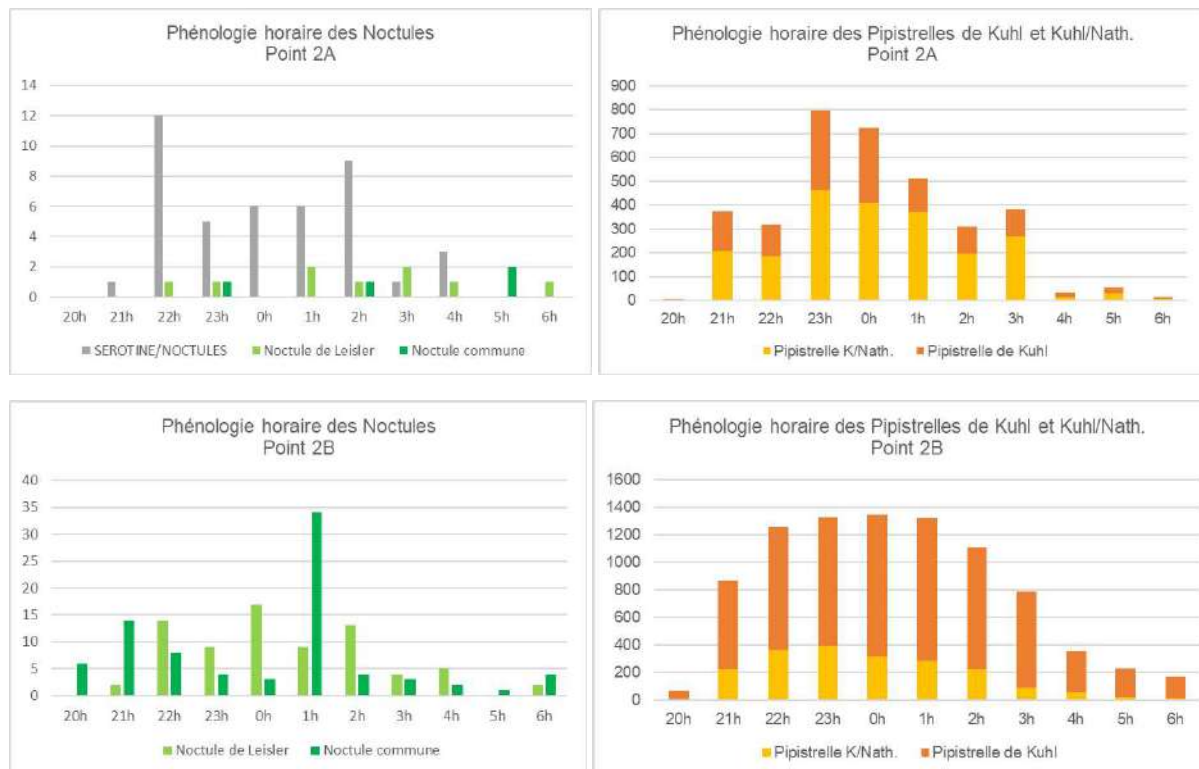
L'activité toutes espèces confondues est évaluée comme très forte lors des 2 passages. On remarque une activité plus importante en septembre qu'en juin, ce qui est particulièrement valable pour le groupe des Noctules ainsi que de la pipistrelle de Kuhl. Le point 2B présente une activité remarquable pour ces 2 groupes d'espèces.

Les autres espèces présentent une activité faible à très faible ou peu de présence au cours de la nuit.



Les graphiques ci-dessus montrent l'activité en juin au cours de la nuit pour les noctules et la pipistrelle de Kuhl. On voit une nette progression des contacts pour les deux groupes en fin de nuit, ce qui peut laisser penser à la proximité d'un gîte, probablement en dehors de l'aire d'étude en raison du manque d'habitat arboré sur celle-ci.

Les boisements que constituent la saligue du barrage d'Artix ainsi que le réseau hydrographique du gave de Pau représentent des habitats favorables aux gîtes et à la chasse de ces espèces. Il est probable qu'il existe un réseau de gîtes arboricoles dans ce secteur.



Les graphiques ci-dessus montrent l'activité horaire en septembre pour le groupe des noctules et de la pipistrelle de Kuhl. Le schéma d'activité présent ne montre pas de caractéristiques propres à la présence d'un gîte, mais plutôt l'exploitation de l'aire d'étude comme territoire de chasse, avec une activité variable au cours de la nuit. On notera que l'activité est particulièrement importante sur le point 2B.

Cette évolution au cours de la saison laisse supposer le déplacement d'un gîte au cours de l'année, notamment pour les noctules qui semblent coutumière du fait. Par ailleurs le schéma d'activité de la Pipistrelle de Kuhl sur le point 2B pourrait laisser penser à un rassemblement de type « swarming » avec une activité remarquable par son intensité. On peut donc penser que les bâtiments proches du point 2B, même s'ils ne sont pas utilisés en tant que gîte diurne, pourraient être utilisés au cours de la nuit lors de l'activité de swarming, qui consiste en un rassemblement des mâles et des femelles précédant l'accouplement.

On note une activité plus importante sur le point 2A pour certains groupes d'espèces notamment petits Myotis et Oreillards qui apprécient la proximité des milieux boisés, alors que le reste de l'aire d'étude est plutôt constitué de milieux ouverts, davantage fréquentés par les Noctules et la Pipistrelle de Kuhl.

2.3.7.4 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Statuts et enjeux écologiques des chiroptères remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux			Enjeu spécifique	Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LR	Dét ZNIEFF	Niveau de rareté			
Espèces patrimoniales et/ou réglementées									
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Art. 2	VU	VU	DZ	AR	Très fort	Espèce forestière et arboricole en fort déclin. Elle présente une activité forte sur deux points, montrant une utilisation intense de l'aire d'étude pour la chasse. Gîte probable à proximité dans les boisements de la saligue du barrage d'Artix.	Fort
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	DZ	C	Moyen	Espèce migratrice forestière et arboricole. Elle présente une activité très forte sur le point 2B, montrant une utilisation intense de l'aire d'étude pour la chasse. Gîte probable à proximité dans les boisements de la saligue du barrage d'Artix.	Fort
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	CC	Faible	Espèce anthropophile et ubiquiste, montrant une nette préférence pour les milieux ouverts. Elle présente sur le site des activités remarquables, constituant des records pour l'espèce par rapport au référentiel d'activité, notamment sur le point 2B où la proximité des bâtiments pourrait être propice à une activité de swarming ou un gîte.	Fort
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	CC	Moyen	Espèce anthropophile et ubiquiste, elle présente sur le site une activité forte à très forte mais nettement moindre que la Pipistrelle de Kuhl. L'aire d'étude manquant de réseaux linéaires pouvant être utilisés comme corridors, cela limite son activité sur le site.	Moyen
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	DZ	CC	Moyen	Espèce anthropophile et ubiquiste, elle présente sur le site une activité faible au printemps à forte en automne ; elle apprécie les milieux ouverts et chasse sur l'aire d'étude.	Moyen
Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	An. II-IV	Art. 2	NT	NT	DZ	AR	Fort	Ces espèces aux affinités forestières, et recherchant des gîtes variés (arboricoles et/ou anthropophiles) ont été captées essentiellement sur le point 2A qui a été réalisé au sein de la parcelle de chânaie au nord de l'aire d'étude. Leurs activités	Moyen
Murin de Natterer / cryptique <i>Myotis nattereri / crypticus</i>	An. IV	Art. 2	LC ne	LC ne	DZ	AC	Inconnu / Faible		

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux			Enjeu spécifique	Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	An. II-IV	Art. 2	LC	LC	DZ	AC	Faible	sont moyennes à fortes et montrent une utilisation de l'aire d'étude pour la recherche de proies ou le transit entre habitats de chasse.	
Oreillard roux / gris <i>Plecotus auritus / austriacus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	DZ	AC	Faible		
Espèces présentes uniquement en transit sur l'aire d'étude rapprochée									
<p>Les autres espèces de chiroptères recensées (données bibliographiques ou contactées sur le terrain) traversent mais n'utilisent pas l'aire d'étude rapprochée :</p> <p>Espèces contactées : Barbastelle <i>Barbastella barbastellus</i>, Grande Noctule <i>Nyctalus lasiopterus</i>, Grand Murin <i>Myotis myotis</i>, Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>, Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i>, Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>,</p> <p>Données bibliographiques : Murin d'Alcathoe <i>Myotis alcathoe</i>, Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>, Murin à moustaches <i>Myotis mystacinus</i>, Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i></p>									
Espèces visées par un Plan National d'Actions et / ou un Plan Régional d'Actions									
<p>Toutes les espèces de chiroptères sont visées par un plan national d'actions. Parmi celles-ci, certaines sont prioritaires :</p> <p>Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>, Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>, Grande Noctule <i>Nyctalus lasiopterus</i>, Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>, Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>, Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>, Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>, Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>.</p>									

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données déficientes ; ne : non évaluée
- LRR : Liste rouge régionale des Chiroptères d'Aquitaine (OAFS, 2019) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données déficientes ; ne : non évaluée.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF. Liste des espèces de vertébrés déterminants en Aquitaine (CSRPN, 2009).
- Niveau de rareté : rareté estimée à l'échelle régionale : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; C : commun ; AC : assez commun ; CC : très commun.

Chiroptères remarquables et habitats sur l'aire d'étude rapprochée © T. Luzzato / Biotope



Noctule de Leisler



Murin à oreilles échancrées



Allée forestière, proche des points 1 et 2A, habitat des Petits Myotis et Oreillards



Pipistrelle indéterminée



Bâtiments proches du point 2B; potentiellement utilisés comme gîte temporaire ou site de swarming par la Pipistrelle de Kuhl



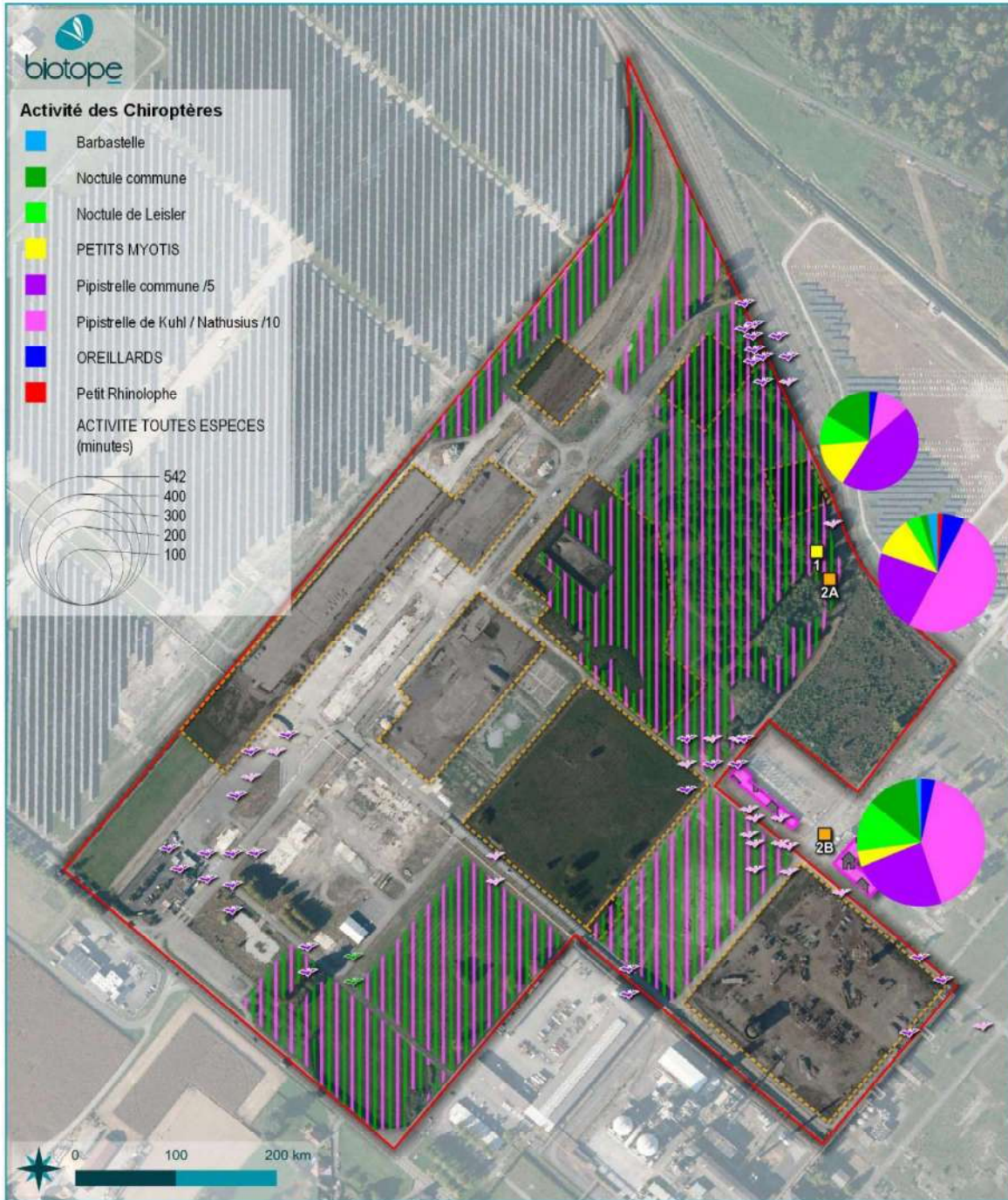
Bâtiments proches du point 2B; potentiellement utilisés comme gîte temporaire ou site de swarming par la Pipistrelle de Kuhl

2.3.7.5 Bilan concernant les chiroptères et enjeux associés

16 espèces de chiroptères fréquentent l'aire d'étude rapprochée, ce qui représente une diversité assez forte compte tenu du contexte assez artificialisé de l'aire d'étude. Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent :

- La petite chênaie située au nord-ouest de l'aire d'étude, et qui représente un habitat de chasse et de transit pour de nombreuses espèces, notamment les plus forestières comme les Petits Myotis et les Oreillards.
- Les espaces ouverts de prairies de fauche mésophiles, qui constituent un habitat de chasse fréquenté intensément par la Pipistrelle de Kuhl, ainsi que les Noctules dans une moindre mesure.

La proximité de l'aire d'étude avec des boisements favorables aux espèces arboricoles (comme la saligue du barrage d'Artix) en fait un corridor de déplacement et une zone de connexion avec des habitats plus lointains pour ces espèces, notamment dans un contexte très artificialisé où les centrales photovoltaïques sont largement répandues et peuvent constituer des obstacles aux déplacements.



Activité et habitats des Chiroptères

Construction d'une usine de production de biokérosène à Pardies et Bézingrand

Aire d'étude

Zones en travaux

Enregistrement passif (SMbat)

Juin

Septembre

Détection active - Juin

Pipistrelle de Kuhl

Pipistrelle commune

Noctule commune

Habitats des Chiroptères

Territoire de chasse : Pipistrelle de Kuhl, Noctule commune, Noctule de Leisler

Zone de gîte potentiel : Pipistrelle de Kuhl

2.4 Continuités et fonctionnalités écologiques

L'analyse des continuités et fonctionnalités écologiques a pour objectif de détecter les entités écologiques importantes à l'échelle régionale et locale.

Celle-ci se base sur les différents documents cadres existants à l'échelle de l'aire d'étude éloignée : la Trame Verte et Bleue Régionale du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), issue du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) des anciennes régions administratives, ainsi que les Trames Vertes et Bleues locales telles que préfigurées dans les documents de planification territoriale et d'urbanisme en vigueur sur le territoire : Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et Plans Locaux d'Urbanismes Intercommunaux (PLUI).

L'ensemble des composantes identifiées par ces documents cadres revêt une dimension réglementaire et doit être considéré dans le cadre des projets d'aménagement afin d'analyser leur compatibilité avec le projet.

2.4.1 Position de l'aire d'étude éloignée dans le fonctionnement écologique régional

Cf Carte : « Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) »

L'aire d'étude éloignée intercepte quatre réservoirs de biodiversité (milieux ouverts thermophiles, milieux ouverts bocagers, milieux boisés, milieux humides).

Le tableau suivant fournit une analyse synthétique de la position du projet par rapport aux continuités écologiques d'importance régionale à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.

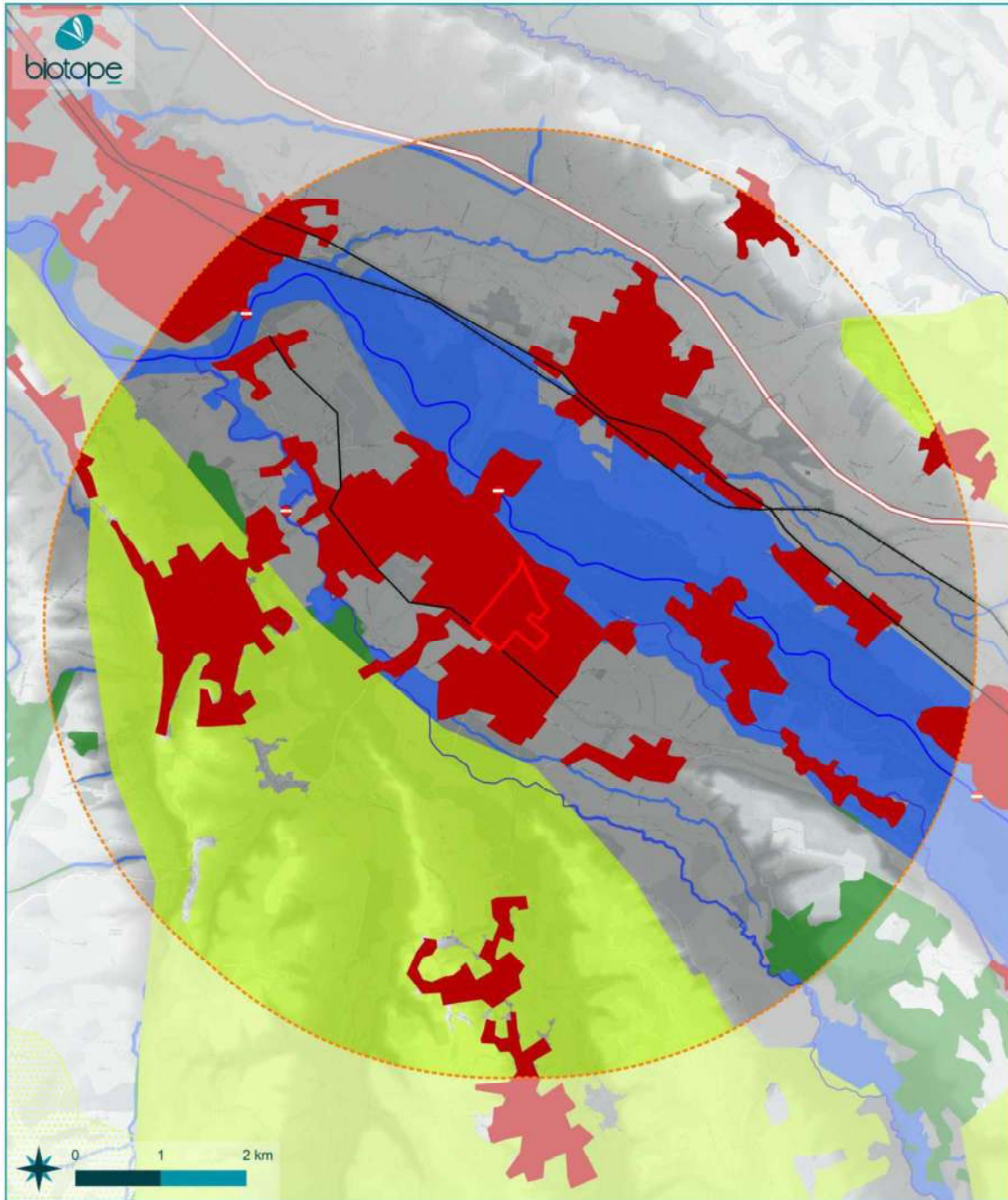
Position de l'aire d'étude éloignée par rapport aux continuités écologiques d'importance régionale

Sous-trame concernée	Composante du réseau écologique régional	Position au sein de l'aire d'étude éloignée
Réservoirs de biodiversité		
Réservoir de milieu boisé (boisement de feuillus mixtes)	BFM Boisements des Gaves (FR72RS19)	Intersecte l'aire d'étude éloignée sur la moitié sud-ouest
Réservoir de milieu ouvert	MOSO Secteur du Jurançonnais (FR72RS123)	Intersecte l'aire d'étude éloignée sur la moitié sud-ouest et une petite partie située au nord-est
	SB Bocage du Jurançonnais (FR72RS132)	Intersecte l'aire d'étude éloignée au sud
Réservoir de milieu humide	MH Gave de Pau et saligues, Barrage d'Artix et Vallon du Clamondé (FR72RS57)	Intersecte une partie de l'aire d'étude rapprochée (nord-est)

L'aire d'étude éloignée s'inscrit dans un contexte anthropisé, lié à son ancienne activité industrielle. Elle reste néanmoins entourée par plusieurs réservoirs de biodiversité dont le Gave de Pau.

Le tissu urbain ainsi que les éléments fragmentant présents (routes, plateforme industrielle, etc.) limitent les interactions entre ces différents réservoirs de biodiversité présents au sein de l'aire d'étude éloignée bordant l'emprise projet. Cela entraîne des conséquences sur la biodiversité, notamment sur les grands mammifères.

© Elyse Energy - Tous droits réservés - Sources : SRCE Aquitaine ©IGN Plan v2 / BDRtho © CARMEN / OpenStreetMap / OpenTopoMap - Cartographie : Biotopex, 2022-11-07T15:26:19.105






Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

Projet de construction d'une usine de production de biokérosène à Pardies et Bésingrand (64)

Réservoirs de biodiversité

- Boisé
- Humide
- Ouvert

Corridors

- Ouvert

Éléments fragmentants

- Obstacles ponctuels (ROE)
- Autoroutes
- Routes départementales
- Voies ferrées
- Tissu urbain

Cours d'eau

- Réseau principal
- Réseau secondaire

2.4.1 Fonctionnalités écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

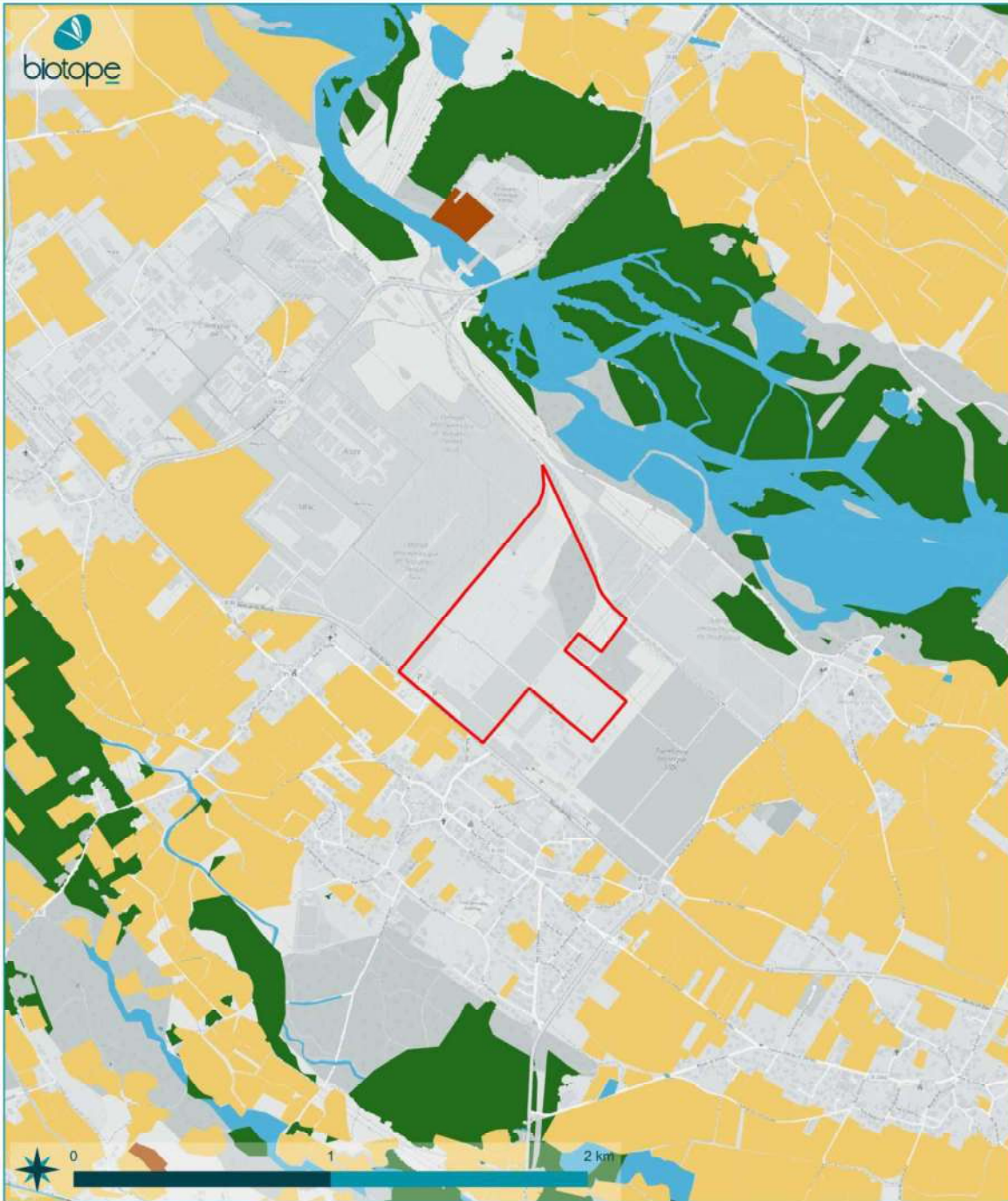
Cf. Carte : « Les sous-trames du réseau écologique »

Cf. Carte : « Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques »

D'après le PLU de la commune de Pardies, l'aire d'étude rapprochée appartient à la sous-trame de tissu urbain et ne comporte aucun réservoir ni corridors écologiques. Les réservoirs et corridors écologiques de la commune sont situés de part et d'autre de l'aire d'étude rapprochée avec au nord les réservoirs de la sous-trame des milieux boisés et aquatique/humide correspondant au Gave de Pau et sa ripisylve, et au sud les mêmes réservoirs de biodiversité correspondant à la Baïse, ses affluents et sa forêt d'accompagnement. Des corridors de la sous-trame des milieux ouverts représentés par des cultures/prairies et des espaces verts parsemés dans l'agglomération sont également présents en dehors de l'aire d'étude rapprochée, (au sud).

Cependant, les éléments linéaires ou ponctuels présents dans l'emprise projet (haies, fourrés, buisson) constituent des zones de refuge et d'alimentation pour certaines espèces, mais également des supports de déplacement et de dispersion des différentes espèces à une échelle locale. C'est le cas pour le taxon des chauves-souris, dont l'aire d'étude constitue un corridor de déplacement et une zone de connexion avec des habitats favorables plus éloignés (milieux boisés notamment).



© Elyse Energy - Tous droits réservés - Sources : SRCE Aquitaine ©IGN Plan v2 / BDRInfo © CARMEN / OpenStreetMap / OpenTopoMap - Cartographie : Biotopex, 2023-11-10T15:58:24.505



Elyse 

Réservoirs de biodiversités et corridors écologiques

Projet de construction d'une usine de production de biokérosène à Pardies et Bésingrand (64)

-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude élargie
-  Réservoirs écologiques boisés
-  Réservoirs et corridors écologiques aquatiques / zone humide
-  Réservoirs écologiques milieux ouverts sous-trame de pelouse sèche
-  Réservoirs écologiques milieux ouverts sous-trame de prairie naturelle
-  Corridors écologiques milieux ouverts (culture annuelle)

2.5 Synthèse des enjeux écologiques au sein de l'aire d'étude rapprochée

Cf. Carte : « Enjeux faune / flore »

Afin de mettre en évidence les principaux groupes à enjeu écologique au sein de l'aire d'étude rapprochée, un tableau de synthèse a été établi (voir tableau ci-après).

Il est important de préciser que cette évaluation est relative à l'aire d'étude rapprochée et non à l'emprise du projet. Les différentes données collectées dans le cadre de cette étude ont permis d'appréhender l'intérêt des milieux de l'aire d'étude rapprochée.

Une hiérarchisation en sept niveaux d'enjeu écologique a été établie : enjeu nul à majeur.

Une carte de localisation et de synthèse des enjeux écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée est présentée ci-après.

Pour une connaissance approfondie de ces enjeux écologiques, il convient de se référer aux chapitres présentés précédemment relatifs aux différentes thématiques faune-flore.

Synthèse des enjeux écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

Enjeu	Enjeux écologiques sur l'aire d'étude rapprochée	
	Groupes et/ou espèces liés	Localisation/Description
Très fort	Crapaud calamite	Environ 40 individus reproducteurs ont été observés sur 3 principaux sites de reproduction. Il s'agit de dépressions temporairement en eau.
	Fauvette pitchou	Un individu a été contacté en période de migration et entre 5 et 7 oiseaux en période d'hivernage.
	Pie-grièche écorcheur	Deux couples nichent sur et à proximité immédiate de l'aire d'étude rapprochée.
Fort	Grenouille de Graf	Sept individus ont été observés en reproduction dans des réservoirs d'eau permanentes situées sur les parties centrales de l'aire d'étude.
	Oiseaux	Cortège milieu boisé : Chardonneret élégant, Verdier d'Europe Cortège milieu semi-ouvert : Bruant proyer, Élanion blanc, Serin cini Cortège milieu rudéral : Petit Gravelot Cortège milieu ouvert : Cisticole des joncs, Milan royal, Tarier des prés, Tarier pâtre
	Noctule commune	L'espèce présente une activité forte sur deux points, montrant une utilisation intense de l'aire d'étude pour la chasse. Gîte probable à proximité dans les boisements de la saligue du barrage d'Artix.
	Noctule de Leisler	L'espèce présente une activité très forte sur le point 2B, montrant une utilisation intense de l'aire d'étude pour la chasse.
	Pipistrelle de Kuhl	Espèce présentant sur le site des activités remarquables, constituant des records pour l'espèce par rapport au référentiel d'activité, notamment sur le point 2B où la proximité des bâtiments pourrait être propice à une activité de swarming ou un gîte.
Moyen	Recrû de Bouleau verruqueux / Friche sèche de sols plus ou moins pierreux	Habitat situé au nord-est de l'aire d'étude.
	Adénocarpe plié	Population de 20 pieds avec 17 petits pieds poussant sur la gauche du ballast de l'ancienne voie ferrée, 3 pieds développés dans la parcelle colonisée par les bouleaux.
	Polypogon de Montpellier	Population de près de 350 pieds poussant dans une friche caillouteuse probablement à sol très tassé.
	Catapode délicat	Population de plus de 1000 pieds se développant dans la friche sèche à sol caillouteux colonisée par le recrû de bouleaux. L'espèce pousse également de l'autre côté du ballast (station linéaire).
	Rainette méridionale	Au moins un individu a été contacté au chant sur l'aire d'étude rapprochée.
	Alyte accoucheur	De nombreux individus adultes chanteurs ou en déplacement, ainsi que des têtards ont été observés sur l'aire d'étude rapprochée, principalement dans les secteurs en travaux.
	Crapaud épineux	Cinq individus adultes en déplacement ont été observés sur l'aire d'étude rapprochée.
	Grenouille agile	La mention de cette espèce est issue des données bibliographiques.
	Couleuvre helvétique	Un individu atypique a été observé aux abords de l'ancienne voie ferrée. Il pourrait s'agir d'une Couleuvre helvétique pure, d'une Couleuvre astreptophore pure (non connue dans la région) ou d'un hybride entre ces deux espèces.
	Oiseaux	Cortège milieu boisé : Gobemouche gris Cortège milieu semi-ouvert : Bouscarle de Cetti, Faucon crécerelle Cortège milieu ouvert : Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique Cortège milieu bâti : Moineau domestique

Enjeu	Enjeux écologiques sur l'aire d'étude rapprochée	
	Groupes et/ou espèces liés	Localisation/Description
	Pipistrelle commune	L'espèce présente sur le site une activité forte à très forte mais nettement moindre que la Pipistrelle de Kuhl. L'aire d'étude manquant de réseaux linéaires pouvant être utilisés comme corridors, cela limite son activité sur le site.
	Sérotine commune	L'espèce présente sur le site une activité faible au printemps à forte en automne ; elle apprécie les milieux ouverts et chasse sur l'aire d'étude
	Murin de Bechstein Murin de Natterer / cryptique Murin à oreilles échanquées Oreillard roux / gris	Ces espèces aux affinités forestières, et recherchant des gîtes variés (arboricoles et/ou anthropophiles) ont été captées essentiellement sur le point 2A qui a été réalisé au sein de la parcelle de chênaie au nord de l'aire d'étude. Leurs activités sont moyennes à fortes et montrent une utilisation de l'aire d'étude pour la recherche de proies ou le transit entre habitats de chasse.
	Habitats naturels	L'aire d'étude constitue un enjeu écologique considéré comme globalement faible. Les habitats étant très artificialisés, anthropiques et dégradés, ils n'offrent pas la possibilité à un grand nombre d'espèces floristiques de s'installer. Le cortège végétal y est ainsi appauvri.
Faible	Lotier grêle et Lotier hispide	Lotier grêle : Population de près de 950 pieds développés principalement dans la friche sur sol caillouteux sec à l'extrémité Nord du site. Lotier hispide : Population de plus de 1000 pieds, surtout développés dans la friche sur sol caillouteux sec à l'extrémité Nord du site. La surface de friches mésoxérophiles favorables au Lotier hispide et au Lotier grêle est estimée à 1,32 ha.
	Logfie de France	Population d'environ 500 pieds poussant à l'Est du site, dans des friches sèches à sol caillouteux.
	Ornithope penné	Une population de près de 500 pieds poussant sur le ballast au Nord du site.
	Muflier à grandes fleurs	4 pieds poussant sur une plateforme de cailloux à l'entrée du site.
	Silène de France	Petite station d'une vingtaine de pieds dans une friche sèche à sol caillouteux, dans la partie Est du site.
	Sérapias en soc	5 pieds répartis en 3 endroits bien distincts sur le site.
	Grand Capricorne	Un arbre en bordure d'aire d'étude présente des indices de colonisation par l'espèce.
	Autres insectes (espèces remarquables)	Orthétrum brun : Une résurgence en dehors de l'aire d'étude présente un faciès intéressant pour l'espèce qui s'y reproduit en abondance. Hespérie de l'Alcée, Cuivré fuligineux, Œdipode automnale : espèces observées sur la même parcelle de prairie mésophile.
	Triton palmé	La mention de cette espèce est issue des données bibliographiques.
	Couleuvre verte et jaune	Un individu adulte a été observé aux abords de l'ancienne voie ferrée.
	Lézard des murailles	L'espèce est omniprésente sur l'aire d'étude rapprochée et plus particulièrement aux abords de l'ancienne voie ferrée.
	Oiseaux	Cortège milieu boisé : Gobemouche noir, Pic noir, Pouillot fitis Cortège milieu ouvert : Alouette des champs, Hirondelle de rivage, Martinet noir, Milan noir, Pipit farlouse Cortège milieu aquatique : Héron garde-bœufs
	Blaireau européen	Un terrier principal est présent dans la chênaie. Il est a priori abandonné depuis plusieurs années, d'où un niveau d'enjeu contextualisé abaissé. Néanmoins, il est susceptible d'être réinvesti.
	Hérisson d'Europe	La mention de cette espèce est issue des données bibliographiques.

Enjeu	Enjeux écologiques sur l'aire d'étude rapprochée	
	Groupes et/ou espèces liés	Localisation/Description
	Chauves-souris	Barbastelle, Grande Noctule, Grand Murin, Petit Rhinolophe, Pipistrelle pygmée, Minioptère de Schreibers, Murin d'Alcathoé, Murin de Daubenton, Murin à moustaches, Pipistrelle de Nathusius : espèces traversant l'aire d'étude mais ne l'utilisant pas.



© ELYSE ENERGY - Tous droits réservés - Sources : ©IGN Bd Ortho - Cartographie : Biotope, 2023-11-10T17:06:13-421



 Aire d'étude

Synthèse des niveaux d'enjeu



Enjeux faune / flore

Construction d'une usine de production de biokérosène à Pardies et Bésingrand

